



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT



# BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL Spécialité CONDUITE et GESTION DE L'ENTREPRISE AGRICOLE (CGEA)

*DGER*

agriculture  
gouv.fr  
alimentation  
gouv.fr



## BAC Pro Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole (CGEA)

- ➔ La rénovation du baccalauréat professionnel spécialités CGEA a pour objectif essentiel une meilleure prise en compte de l'agro-écologie dans la formation et la certification et de la diversité des systèmes de production actés par le Ministre dans le plan « Agro-écologie pour la France » et par la DGER dans le plan « Enseigner à produire autrement ».
- ➔ Cette approche intègre des leviers économiques, agronomiques, zootechniques et écologiques dans des systèmes variés de « polyculture-élevage »





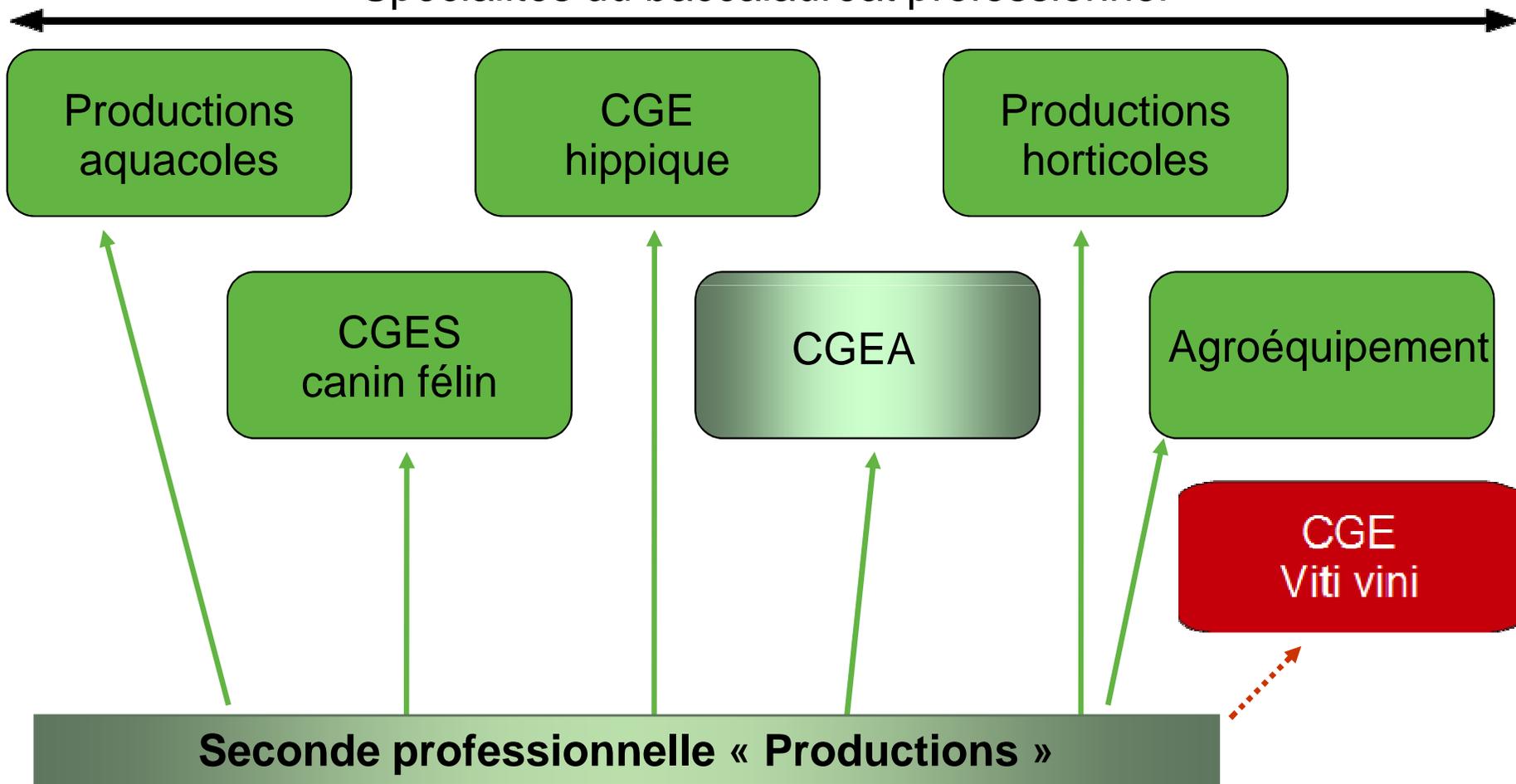
# Fiche descriptive des activités

**BIEN-ÊTRE ANIMAL**  
**ENTREPRISE**  
**GESTION INTÉGRÉE**  
**RESEAUX** **COUVERTS VÉGÉTAUX**  
**VIE DES SOLS** **POLLINISATEURS**  
**FLORE SPONTANÉE**  
**AGROÉCOSYSTEME**  
**OBSERVATIONS** **GRH**  
**LEVIERS** **RESILIENCE** **BIOLOGIQUE**  
**GES**  
**AUXILIAIRES** **ARBRES** **AGROÉCOLOGIE**  
**DIVERSITE** **RECYCLAGE**  
**AGRICULTURES** **MARCHÉS À TERME**  
**AUTONOMIE** **GÉNÉTIQUE**  
**DUER**  
**DEMARCHES COLLECTIVES**



# BAC Pro Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole (CGEA) Champ professionnel Productions Parcours de formation

Spécialités du baccalauréat professionnel





MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT



agriculture  
gouv.fr  
alimentation  
gouv.fr

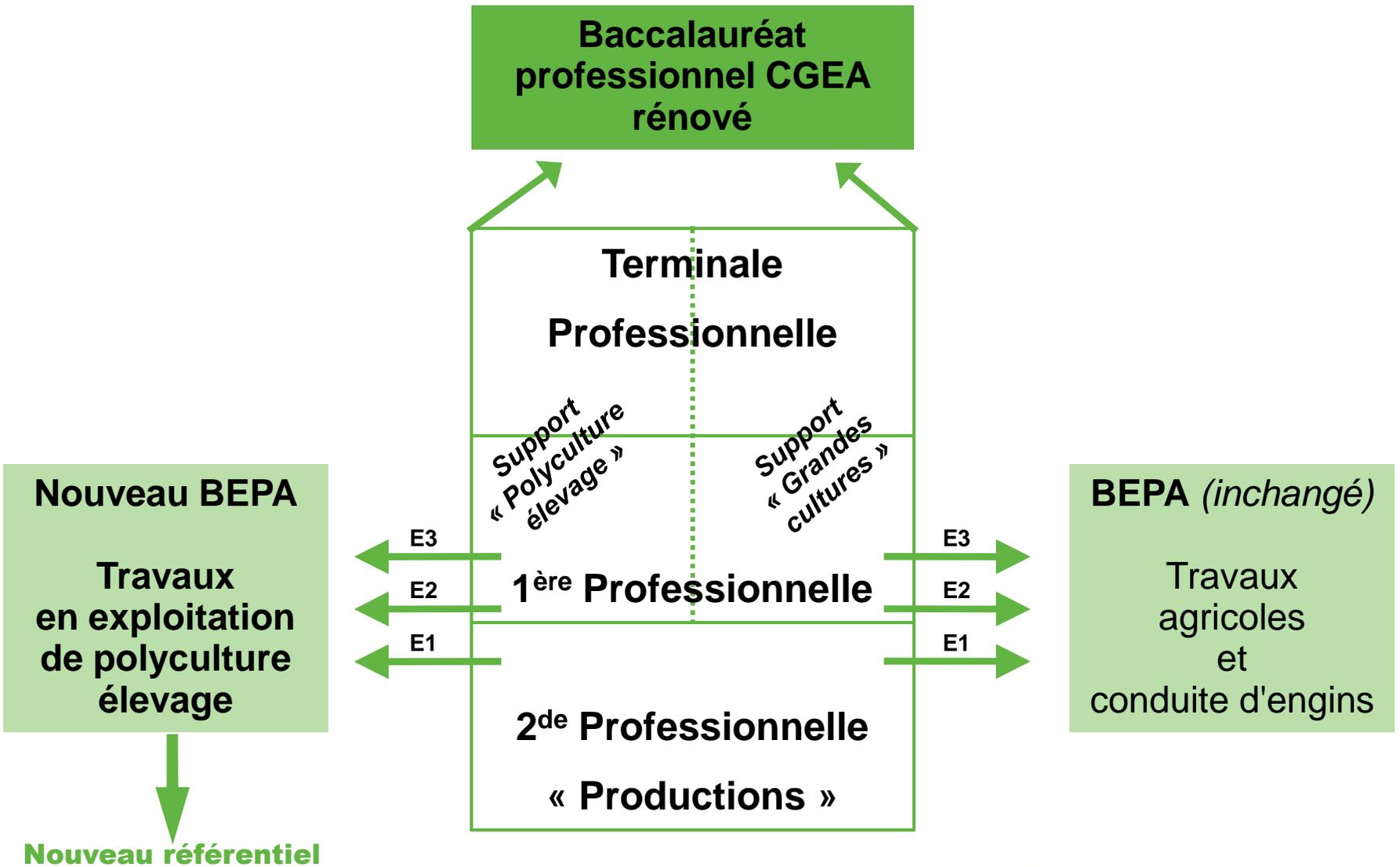
# Rénovation du baccalauréat professionnel « Conduite et gestion de l'exploitation agricole »

Actuel BAC CGEA	
1 référentiel de certification par option	
1 spécialité	3 options
CGEA	SDE
	SDC
	VV

Nouveau BAC CGEA	
1 seul référentiel de certification par spécialité	
2 spécialités	Supports de formation
CGEA rénovée	« polyculture élevage » « grandes cultures »

CGEVV  
Nouvelle spécialité

# Parcours CGEA rénové



# Organisation de la formation

**Durée totale de la formation : 1680 h sur 2 ans (56 semaines)**

- Enseignement général composé de 4 modules généraux = 798 h de cours et TP/TD
- Enseignement professionnel composé de 6 modules professionnels + 1 module d'adaptation professionnelle (MAP) = 658 h de cours et TP/TD
- Activités pluridisciplinaires affectées au domaine professionnel = 112 h élève
- Enseignement à l'initiative de l'établissement (EIE) = 112 h (pilote par l'établissement selon un projet pédagogique construit par l'équipe pédagogique de l'établissement et validé par le CA)

## Stages

1 semaine de stage collectif - vise l'éducation à la santé, à la sécurité, et au développement durable

14 à 16 semaines de stages individuels en milieu professionnel dont 12 prises sur la scolarité



# Capacités professionnelles attestées par le diplôme du baccalauréat professionnel CGEA (identiques pour polyculture élevage et grandes cultures)

## **C5. Réaliser des choix techniques dans le cadre d'un système de production**

- 5.1. Définir des actions de préservation ou d'amélioration de l'état des ressources dans un agroécosystème
- 5.2. Réaliser des choix techniques dans le cadre d'un processus de production

## **C6. Piloter une entreprise agricole**

- 6.1. Évaluer le fonctionnement de l'entreprise dans son contexte
- 6.2. Identifier des pistes d'évolution de l'entreprise

## **C7. Assurer la conduite technique des productions**

- 7.1. Réaliser des observations, des suivis et des contrôles
- 7.2. Réaliser les opérations de conduite dans le cadre d'un système de production



# Capacités professionnelles attestées par le diplôme du baccalauréat professionnel CGEA (suite)

## **C8. Gérer le travail dans l'entreprise agricole**

8.1. Organiser le travail

8.2. Gérer la main d'œuvre

## **C9. Réaliser des opérations de gestion et d'administration de l'entreprise dans son contexte**

9.1. Réaliser des opérations de gestion technico-économique et financière

9.2. Assurer la gestion administrative de l'entreprise

## **C10. Mettre en œuvre des activités de valorisation de l'entreprise, de ses produits et services**

10.1. Assurer la commercialisation des produits et services de l'entreprise

10.2. Coopérer à des actions collectives sur le territoire

## **C11. S'adapter à des enjeux professionnels particuliers**





Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

# Évaluation des candidats en CCF

## Capacités professionnelles

Capacité	Épreuves	Modalité	Coefficient
<b>C5. Réaliser des choix techniques dans le cadre d'un système de production</b>	E5 - Choix techniques	EPT orale	2
<b>C6. Piloter une entreprise agricole</b>	E6 – Pilotage de l'entreprise	EPT orale	3
<b>C7. Assurer la conduite technique des productions</b>	E7 Pratiques professionnelles	CCF	5
<b>C8. Gérer le travail dans l'entreprise agricole</b>			
<b>C9. Réaliser des opérations de gestion et d'administration de l'entreprise dans son contexte</b>			
<b>C10. Mettre en œuvre des activités de valorisation de l'entreprise, de ses produits et services</b>			
<b>C11. S'adapter à des enjeux professionnels particuliers</b>			



# Évaluation des candidats en CCF et hors CCF

## Epreuve ponctuelle terminale E5, coefficient 2

### La capacité visée par l'épreuve est la C5

- Il s'agit d'une **épreuve orale s'appuyant sur 4 fiches techniques** produites par le candidat. L'épreuve est adaptée au support de formation « polyculture élevage » ou « grandes cultures » et en lien avec l'entreprise du stage principal ou complémentaire....

Elle a une durée de 25 minutes.

- Elle se déroule en deux temps :
- une présentation d'une durée de 5 minutes maximum,
- un entretien avec les examinateurs d'une durée de 20 minutes au maximum

### **Les examinateurs sont :**

- pour le support de formation « polyculture élevage » : un enseignant d'agronomie et un enseignant de zootechnie
- pour le support de formation « grandes cultures » : un enseignant d'agronomie et un enseignant d'agroéquipement



# Évaluation des candidats en CCF et hors CCF

## Epreuve ponctuelle terminale E6, coefficient 3

Elle valide la capacité C6

- Il s'agit d'une épreuve orale qui s'appuie sur un document écrit obligatoire rédigé par le candidat.

Elle a une durée de 25 minutes. Elle se déroule en deux temps :

- un exposé par le candidat,
- un entretien avec les examinateurs
- L'évaluation est réalisée à partir d'une grille critériée nationale.

**Les examinateurs sont :**

- un enseignant de SESG, et en fonction du support de formation :
- un enseignant d'agronomie ou un enseignant de zootechnie et un professionnel du secteur pour « polyculture élevage »
- un enseignant d'agronomie ou un enseignant d'agroéquipement et un professionnel du secteur pour « grandes cultures »



# Évaluation des candidats en CCF

## Epreuve E7 en CCF, coef. 5

### CCF n° 1 (coefficient 0,5), capacité C10

L'évaluation prend la forme d'un oral ou d'un écrit. Elle s'appuie, en partie, sur l'étude de cas concrets à partir de documents fournis par l'examineur

### CCF n° 2 (coefficient 1,5), capacités C8, C9

Elle prend la forme d'un écrit à partir d'un cas concret et de documents de gestion.

### CCF n° 3 (coefficient 2.5), capacité C7

- Le CCF comprend deux situations d'évaluation : une s'appuie sur une production végétale et une sur une production animale.

### CCF n° 4 (coefficient 0.5), capacité C11

- Les modalités d'évaluation sont laissées à l'initiative de l'équipe pédagogique en cohérence avec les objectifs du MAP proposé par l'établissement et validées par l'autorité académique.



# Les modules professionnels

**MAP**  
Module  
d'adaptation  
professionnelle  
56 h

**MP2**  
Entreprise agricole,  
marchés, territoire  
70 h

**MP3** Gestion de  
l'entreprise  
agricole  
112 h

**MP1**  
**Pilotage de l'entreprise  
agricole**  
70h

**MP4**  
Gestion des  
ressources  
et agroécosystème  
154 h

**MP5**  
Conduite d'un  
processus de  
production  
112 h

**MP6**  
Choix, mise en  
œuvre et  
maintenance des  
agroéquipements  
84 h.

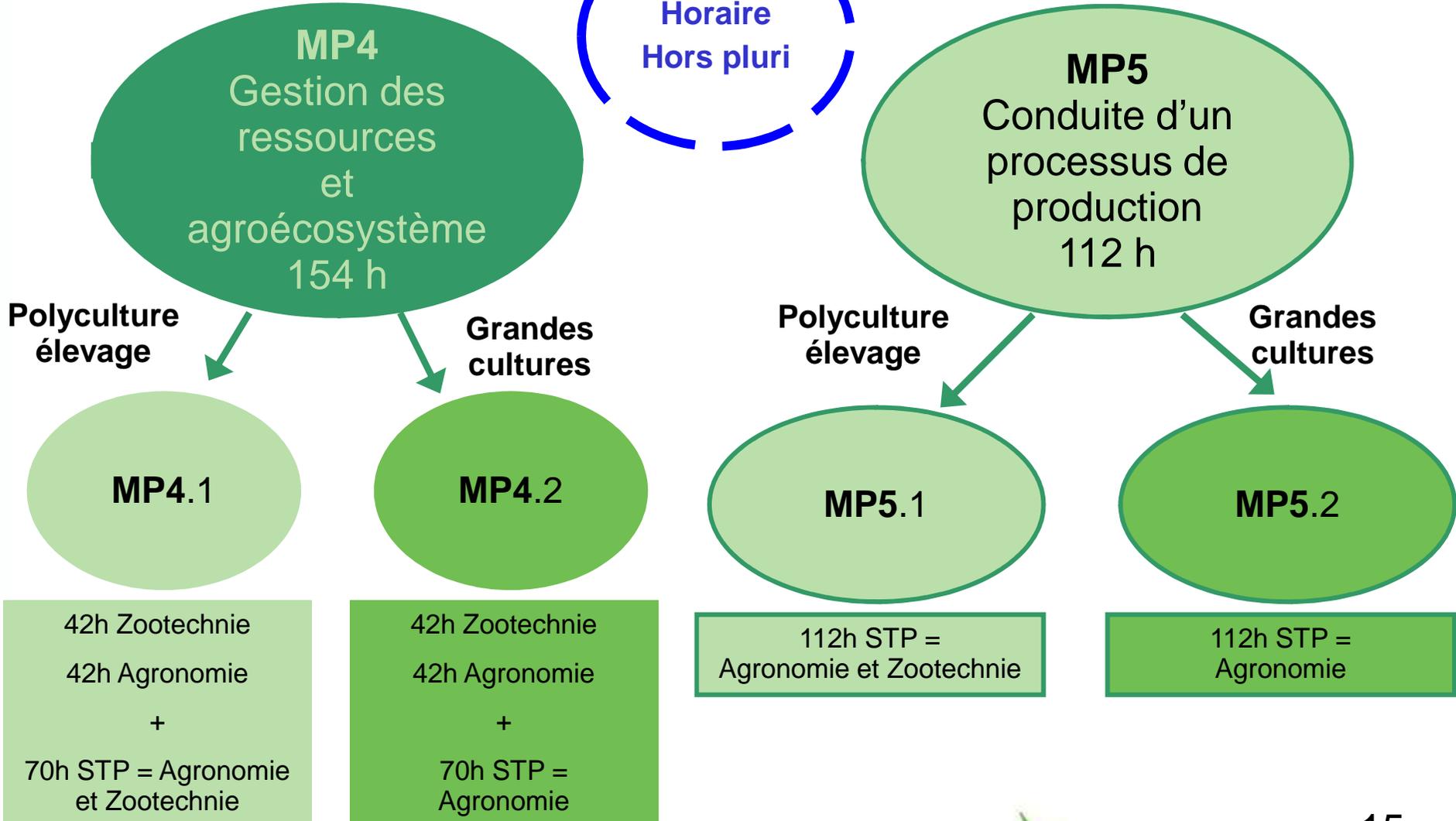
**Formations en milieu professionnel** 14 à 16 semaines



# Les modules professionnels



**Horaire  
Hors pluri**



# Thématiques des activités pluridisciplinaires (112 h)

Thèmes indicatifs	Heure	Modules
Biodiversité (diagnostic, génétique), gestion des habitats, gestion effluents et des flux, agriculture et alimentation de précision, GES	14	MP4 *
Chantiers (mise ne place culture, récolte), nouvelles technologie (GPS), chaîne de mécanisation, mécanisation et rationalisation des travaux d'élevage, diagnostic bâtiments élevage	14	MP5 *
Bilan alimentaire, gestion pâturage, gestion effluents et des flux, gestion des ressources (E5)	14	MP4 et MP5 *
Pilotage de l'entreprise agricole (E6)	42	MP1
Pratique de valorisation de production et mise en marché	14	MP2
Raisonnement d'une décision, limite des indicateurs technico-économiques, projet d'installation	14	MP3



# Grille horaire « CGEA » pour les scolaires

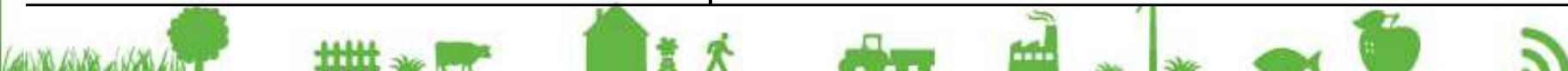
Enseignements obligatoires		Horaire 56 semaines				
Disciplines	seuil	TOTAL (avec pluri)	Classe entière	Groupe à effectif réduit	Activités pluri	Horaire hebdo. indicatif
Français		112,00	112,00			2,00
Documentation	24	28,00		28,00		0,50
Langue vivante	20	98,00	42,00	56,00		1,75
Histoire et géographie		84,00	84,00			1,50
Éducation socioculturelle	24	84,00	56,00	28,00		1,50
Éducation physique et sportive		112,00	112,00			2,00
Mathématiques	24	112,00	84,00	28,00		2,00
Informatique	16	28,00		28,00		0,50
Biologie - Écologie	24	70,00	42,00	28,00		1,25
Physique et Chimie	24	70,00	42,00	28,00		1,25
Sciences économiques, sociales et de gestion	24	238,00	168,00	28,00	42,00	3,50
Sciences et techniques des équipements / Agroéquipements	16	98,00	42,00	42,00	14,00	1,50
Agronomie		56,00	42,00		14,00	0,75
Zootechne		42,00	42,00			0,75
Sciences et techniques professionnelles (agronomie/zootechne pour polyculture ou agronomie pour grandes cultures - MP4, MP5)	16	224,00	84,00	98,00	42,00	3,25
Sciences et techniques professionnelles (MP1)		56,00	28,00	28,00		1,00
Sciences et techniques professionnelles (MAP)		56,00	28,00	28,00		1,00
Non affecté (EIE)		112,00	112,00			2,00
<b>TOTAL</b>		<b>1 680,00</b>	<b>1 120,00</b>	<b>448,00</b>	<b>112,00</b>	<b>30,00</b>
<b>dont activités pluridisciplinaires</b>		112,00				2,00
<b>Période en entreprise et stages</b>		14 à 16 semaines de stages dont 12 prises sur la scolarité 1 semaine de pratique encadrée + 1 semaine de stage collectif				



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT



agriculture  
gouv.fr  
alimentation  
gouv.fr





MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

# Grille horaire « CGEA » pour les scolaires hors pluri

Disciplines	Total	Horaire hebdomadaire
Français	112	2
Documentation	28	0,50
Langue vivante	98	1,25
Histoire et géographie	84	1,50
Éducation socioculturelle	84	1,50
Éducation physique et sportive	112	2
Mathématiques	112	2
Informatique	28	0,50
Biologie-Écologie	70	1,25
Physique et Chimie	70	1,25
Sciences économiques, sociales et de gestion	238	3,50
Sciences et techniques des équipements	98	1,50
Agronomie	56	0,75
Zooteknie	42	0,75
Sciences et techniques professionnelles (agronomie/zooteknie pour polyculture ou agronomie pour grandes cultures) MP4, MP5	224	3,25
Sciences et techniques professionnelles (MP1)	56	1
Sciences et techniques professionnelles (MAP)	56	1
Non affecté (EIE)	112	2
<b>TOTAL hors pluri</b>	<b>1568</b>	<b>28</b>
<b>Pluridisciplinarité</b>	<b>112</b>	<b>2</b>
<b>Total avec pluri</b>	<b>1680</b>	<b>30</b>

Groupe à effectif réduit = 448 heures

+ 56 heures pour pratique encadrée

**+ 112 heures pour pluridisciplinarité**

+28 heures pour stage collectif



agriculture  
gouv.fr  
alimentation  
gouv.fr